

par Jean LESAULNIER

Les origines normandes de Jean Hamon sont bien connues et depuis longtemps. Personne n'ignore qu'il naquit dans le nord du Cotentin. Nous savons que les registres de la Faculté de médecine de Paris portent souvent la mention : *Ioannis Hamon Constantiensis Caesarisburgiensis*, c'est-à-dire « de Cherbourg au diocèse de Coutances » (1). On se souvient aussi que pendant le temps de la persécution, à Port-Royal, en 1664-1665, il signait ses lettres aux religieuses du pseudonyme de « Jean le Normand ».

Là pourtant paraît s'arrêter l'essentiel de nos connaissances sur ses racines provinciales et sur ses années de formation : de quel milieu est-il issu ? Qui furent ses premiers maîtres ? Quelles ont été ses lectures et les influences intellectuelles ou spirituelles qu'il a subies pendant son enfance et son adolescence ? Le dossier méritait donc d'être ouvert à nouveau.

Souvenirs d'enfance

Un événement semble avoir frappé l'imagination de notre jeune héros :

« Je me souviens qu'étant enfant, écrit-il (2), je vis tomber une maison. On ne s'en aperçut d'abord qu'à une petite fente qui se fit à la couverture, le pignon commençant à se lâcher. Quelqu'un s'en étant aperçu appela tout le monde pour voir cela. La maison tomba aussitôt et tout le monde fut sauvé.

« Ce fut, poursuit Jean Hamon, la première année qu'on me mit en pension à cinq lieues de chez nous pour me faire apprendre le latin. Il n'y avait pas un quart d'heure que j'étais levé. Mon lit demoura tout abîmé. Je me souviens que c'était le jour des Rois. Si cela fût arrivé la nuit ou un peu plus tôt, personne n'en fût réchappé, pour le moins de cent qui demeureraient dans cette maison-là ; cet accident m'est depuis revenu dans l'esprit ; et je me souviens que jamais je n'en ai remercié Dieu. C'est pourquoi je suis bien aise que les autres se joignent à moi pour le remercier de ce qu'il me sauva d'un si grand péril ; et dans un temps où je venais de l'offenser, car la seule chose dont il me souvient presque dès l'enfance, c'est que j'étais gourmand. Or la veille des Rois on fait des excès presque par toute la Normandie et il n'y a pas jusqu'aux enfants qui ne s'en ressentent. »

Il ne faut pas s'attendre à lire sous la plume de Jean Hamon bien des confidences de ce genre dans la *Relation de plusieurs circonstances de (sa) vie faite par lui-même sur le modèle des Confessions de saint Augustin*. Publié en 1734 et écrit, selon Louis Cognet, « vraisemblablement en 1676 » (3), ce petit livre risque de décevoir les curieux de détails chronologiques et topographiques. On y apprend tout au plus quelques traits de la personnalité de son auteur :

« Je me souviens, écrit ce dernier au début de sa *Relation*, qu'étant tout petit, j'avais un grand désir d'être aimé et estimé de mes maîtres ; et j'ai vu depuis que quand on a de la vanité, on est aussi bien aise d'être bien dans l'esprit de ses supérieurs (4). »

Et, plus loin,

« Depuis que je me connais, dès ma plus tendre enfance, je n'ai jamais aimé être repris de personne ; et Dieu m'a traité selon le désir de mon cœur, car je n'ai presque jamais été repris », sauf peut-être à Port-Royal par la Mère Angélique ou par Antoine Arnauld, que, précise-t-il, « je regardais comme mon premier maître et le premier de mes Pères. »

Seule indication enfin sur ses lectures d'autrefois :

« Il me souvient qu'étant enfant, et n'entendant pas encore bien le latin le plus grossier, comme j'aimais fort les Sentences (ce qui est le caractère des moindres esprits, ainsi que je le lisais dernièrement quelque part), je lus par rencontre quelque chose des *Proverbes de Salomon* que je trouvai admirable, et j'en fis un petit extrait des plus belles sentences, c'est-à-dire de celles que je pouvais entendre le latin qui avaient quelque chose de moral. Je me suis toujours appliqué à la lecture de ce livre (5). »

Sur sa famille, Jean Hamon reste muet ou presque ; il évoque comme en passant dans sa *Relation* ses frères « dispersés de côté et d'autre » :

« Je ne pouvais plus les voir réunis que dans mon cœur par la charité (6) », et un oncle cher, dont nous reparlerons, n'a droit qu'à une brève mention.

Pour un peu, nous ignorerions tout du jeune enfant et de l'adolescent qu'il fut. Il fallait donc chercher ailleurs.

Une famille du Contentin

C'est ce que fit le docteur Constant Le Charpentier dans sa thèse publiée en 1924 sous le titre : *Un Médecin mystique au XVII^e siècle. M. Hamon, Médecin et Solitaire de Port-Royal*. Aidé dans ses investigations par Paul Le Cacheux, directeur des Archives départementales de la Manche (7), ce chercheur a éclairé d'un jour nouveau les premières années de notre Normand.

On connut ainsi son acte de baptême, provenant de la paroisse Sainte-Trinité de Cherbourg et conservé aux archives municipales de cette ville :

« Mil six cent dix huit. Janvier. Le deuxième jour Jehan, fils de Maître René Hamon, nommé par Jean Hommest ; marraine : Catherine, femme de Pierre de Saint-Germain (8). »

René Hamon, sieur des Fontaines, était avocat et bourgeois de la ville de Cherbourg ; il avait épousé une demoiselle Hommest, issue elle aussi d'une famille cherbourgeoise (9). Un frère de cette dernière, Pierre Hommest, sieur du Rombec, joua certainement un rôle particulier auprès de son jeune neveu, car il avait fait lui-même ses études à la Faculté de médecine de Paris dans les années 1629-1631 (10) en même temps du reste que celui qui sera le prédécesseur de Jean Hamon à Port-Royal, Victor Pallu(II). Pierre Hommest devint docteur-régent, mais retourna assez vite dans sa ville natale, puisqu'on l'y retrouve dès 1632(12).

Jean Hamon eut plusieurs frères, semble-t-il, et une seule sœur, Jeanne, qui habita Valognes depuis son mariage célébré le 12 février 1643 à Cherbourg jusqu'à sa mort survenue le 13 octobre 1679 (13) : elle avait alors cinquante-cinq ans et laissa

dans la mémoire de son frère Jean le souvenir d'une femme dévouée et pieuse, ainsi qu'il le souligne dans une lettre touchante qu'il écrivit à l'un de ses neveux (14). Jeanne avait épousé un avocat, Thomas Picquenot, sieur du Gauguier, et le couple avait eu au moins huit enfants. L'un des aînés, ou peut-être l'aîné de la famille, fut l'objet des soins affectueux de son oncle (15). D'abord destiné à l'état ecclésiastique par un autre oncle, Nicolas Picquenot, sieur du Grandprey, curé d'Alleaume près de Valognes (16), le jeune Félix, sieur de Lislemont, né en 1644 ou 1645, fit lui aussi ses études à la Faculté de médecine de Paris, dont les registres gardent la trace pour les années 1668-1670. C'est ce jeune Félix, devenu plus tard M. de Draqueville, que Denis Dodart fera chercher le vendredi 21 février 1687 la veille de la mort de Jean Hamon : le neveu était alors le médecin de la duchesse de Lesdiguières, Paule-Marguerite de Gondi (17).

Si les registres paroissiaux et notariaux cachent encore bien des secrets sur la famille de Jean Hamon, nous savons en revanche que l'une de ses nièces fut religieuse à Port-Royal. Certes, les mémoires de l'Abbaye ne paraissent pas en avoir conservé le souvenir ; mais deux témoignages sont irréfutables. C'est d'abord la lettre adressée par Jean Hamon lui-même « à une supérieure de religion (en) la priant de recevoir sa nièce dans son monastère » :

« Je n'aurais pas osé, écrit-il, vous faire les très humbles prières que je vous fais pour ma nièce, si elles n'eussent pas été soutenues par celles de mon père et de mon frère, qui se joignent avec moi pour vous supplier d'étendre votre charité sur cette fille que je vous adresse (18). »

De toute évidence l'oncle éprouve quelque scrupule à présenter « cette personne un peu âgée pour être bien formée » (la formule est un peu sybilline), d'autant que cette lettre, envoyée à la Mère Angélique Arnauld, semble-t-il, pourrait être antérieure à l'arrivée de Jean Hamon à Port-Royal en 1650. Et tout porte à croire que c'était la fille non de Jeanne Hamon, mais d'un des frères de Jean.

Un deuxième texte corrobore celui-là. Nicolas Fontaine écrit dans ses *Mémoires* :

« Dieu le récompensera (J. Hamon) du zèle qu'il a eu pour lui donner en ce lieu une épouse en la personne de sa nièce :

que n'a-t-il point fait ? Quelles prières, quelles larmes n'a-t-il répandues ? Quelles exhortations pressantes, afin que Dieu secondât ses désirs ? [...]. Quel père aurait pu faire pour une fille ce qu'il a fait pour cette nièce (19) ? »

Le collégien de Valognes

Si nous ignorons presque tout de l'enfance du petit Cherbourgeois, nous savons cependant qu'il fut mis en pension assez jeune — il doit avoir sept ou huit ans —, dans une maison « à cinq lieues de chez nous pour me faire apprendre le latin », écrit-il dans sa *Relation* (20) : or cette distance est exactement celle qui sépare Cherbourg d'une autre ville du Cotentin fort importante depuis le Moyen Age, Valognes.

L'existence des écoles de grammaire dans cette cité normande qui connaîtra ses heures de gloire aux XVII^e et XVIII^e siècles paraît remonter au XIII^e : ainsi l'atteste du moins le registre de l'Echiquier des années 1207 à 1243 (21) ; mais ces écoles ne bénéficieront pas de résidence fixe avant le XVI^e siècle. C'est en effet le 7 juin 1534 que Nicolas Le Poittevin, sieur du Moustier, et sa femme, Jacqueline Durevie, donnent au trésor de l'église paroissiale Saint-Malo une maison avec jardin pour l'usage de cette école, où les maîtres s'occuperont « de la doctrine et instruction des mœurs et sciences, de musique, grammaire, rhétorique, logique et autres (22) ».

Nous connaissons mal l'histoire de ce collège placé en 1580 par l'évêque de Coutances sous la direction d'un chanoine et sous la responsabilité de l'écolâtre de la cathédrale (23). Au XVII^e siècle, pendant de longues années, il est dirigé par Jacques Hairon, qui, en 1654, se démit de sa charge de premier et principal régent et fut remplacé par Jean Virey, sieur du Gravier, bachelier en théologie de la Faculté de Paris. Cet ami de François de La Luthumière, fondateur et supérieur du séminaire de Valognes (24), nous intéresse à un double titre. D'une part par le discours qu'il prononça quand il prit la direction du collège, discours « qui peut être considéré comme son programme en fait d'études et de méthode (25) » : il évoquait là en particulier les relations, peut-être déjà anciennes, entre son établissement et le collège d'Harcourt à Paris.

D'autre part, en 1656, reprenant une tradition vivante à Valognes, Jean Virey faisait représenter par les collégiens deux tragédies religieuses dont il était l'auteur : la plus ancienne, *David*, était dédiée à Bernardin Gigault de Bellefonds, gouverneur de Valognes, et la seconde : *La Désobéissance punie ou Absalon*, donnée sur le théâtre du collège de Valognes le 17 juillet 1657 (26). Ainsi il n'est pas exclu que le maître de Jean Racine ait pu être le témoin et, pourquoi pas, l'un des acteurs de cette tradition.

Jean Hamon dut faire dans cette maison sans nul doute renommée de solides études. Mais l'heure vint pour ses parents, aidés de Pierre Hommest son oncle, de les lui faire poursuivre ailleurs : il peut alors être âgé de dix-sept ou dix-huit ans.

Le normand à Paris

Nous ferons nôtre l'hypothèse du docteur Le Charpentier qui, partant de l'existence d'un poème signé : « *I. Hamon ex Harcuriano* », écrit : « J'ai quelque raison pour affirmer que c'est au collège d'Harcourt, aujourd'hui lycée Saint-Louis, que le jeune Hamon vint terminer ses études » ; en effet « la mention *Ex Harcuriano...* signifie ancien élève du collège d'Harcourt (27) ».

Ce texte intitulé : *Victor Lemovix Carmen*, et non *Convivium Lemovix* comme on l'indique parfois après Dom Clémencet(28), est un long poème de 378 vers, des hexamètres dactyliques, « une ingénieuse pièce », dit Clémencet ; elle met en scène un Limousin et un chien et montre à coup sûr la maîtrise de son auteur dans le maniement de la langue et de la versification latines. Le poème est inséré dans un « Recueil de 45 pièces en vers latins », mais aussi grecs et français, d'inégale longueur : or une dizaine de ces textes concernent le collège d'Harcourt ou en proviennent (29).

Leurs auteurs se nomment en effet Christophe de Hennot, Pierre Halley, Pierre Valens, Gilles Dancel et Thomas Alain, tous de la même maison. La vingtième pièce célèbre la gloire du collègue et de plusieurs de ses professeurs, et la quarante-deuxième est écrite en l'honneur de Jacques du Chevreuil, professeur de rhétorique, comme nous le verrons plus bas. Jean

Hamon est donc en bonne compagnie normande ; et si le *Victor Lemovix Carmen* est daté de 1643 —Jean Hamon est alors étudiant à la Faculté de médecine —, il ne fait pas de doute que le poème a été composé au temps où notre héros faisait partie de « cette sorte de fief normand à Paris que constituait le collège d'Harcourt, siège de la puissante nation de Normandie », selon les termes de M. Jean Mesnard (30).

Trois hommes au moins ont pu marquer notre étudiant : le proviseur Pierre Padet, le professeur J. du Chevreuil et le directeur spirituel Thomas Gallot.

Originaire du nord du Cotentin, comme du Chevreuil, « P. Padet ne fut pas seulement un administrateur remarquable et un homme de grand savoir ; il devint encore pour la maison d'Harcourt un des plus insignes bienfaiteurs pour les nombreuses fondations dont il l'enrichit, au point qu'on appela le second fondateur du collège », écrit l'historien Bouquet (31). Ce dernier rappelle que ce prêtre de Coutances, *socius* de Sorbonne et licencié en théologie, était venu à Paris à quatorze ans pour étudier la rhétorique au collège des Grassins et la théologie au collège du Plessis. Appelé en 1612 à Harcourt par le proviseur Georges Turgot, Padet participa à la réorganisation du collège, avant d'en être nommé proviseur de philosophie et principal. Recteur de l'Université de Paris en 1620, il succéda à Turgot le 2 juillet 1621 comme proviseur et le resta jusqu'à sa mort en 1665. Il choisissait des professeurs brillants comme Jean Tarin, Claude de La Place ou Pierre Halley, organisait la bibliothèque, créait une infirmerie, vendait ou achetait des terres et des terrains. Présent au collège même pendant les épidémies de 1619, 1623 ou 1627, et pendant les troubles de la Fronde, Padet n'enseigna pas moins la philosophie d'Aristote et de Platon, parfois devant trois cents auditeurs, à Harcourt et à partir de 1647 au Collège Royal.

Pierre Padet eut comme collaborateur dans le poste de principal un homme éminent par la culture et la piété : Jacques du Chevreuil (32). Ce bachelier en théologie, né vers 1595 à Carquebut au diocèse de Coutances, dans une famille nombreuse dont il était l'aîné, avait été l'élève de Padet au collège d'Harcourt, où il fut professeur de philosophie —il avait comme son maître une préférence marquée pour Platon—, principal de 1619 à 1621, puis recteur de l'Université de Paris en 1622

et titulaire de la chaire de philosophie au Collège Royal. Celui que ses élèves avaient surnommé le « Caton chrétien » publia en collaboration avec Padet un ouvrage intitulé *Les Déclinaisons grecques arrangées avec le latin pour la commodité des enfants*, Paris, 1649. Il mourut le 30 décembre 1649 et fut inhumé aux Chartreux.

Dernière personnalité à avoir peut-être influencé Jean Hamon : Thomas Gallot. Originaire du diocèse d'Avranches, où il fut théologal du chapitre de Mortain, Gallot devint docteur de Sorbonne en 1598 et participa cette année-là à l'élection de Georges Turgot au provisorat d'Harcourt (33). Il joua un rôle de premier plan dans le développement de trois maisons de religieuses au début du XVII^e siècle (34) : les Ursulines avec Madeleine Luillier, plus connue sous le nom de M^{me} de Sainte-Beuve ; les Carmélites, dont il fut le confesseur : on le retrouve à plusieurs reprises auprès de M^{me} Acarie ; et enfin les religieuses de Port-Royal, qui bénéficièrent des avis et des prédications de Thomas Gallot pendant de longues années. « Au commencement de notre réforme, lit-on dans le *Nécrologe de Port-Royal*, il nous rendit de grands services par ses conseils et ses saintes exhortations, nous instruisant des mystères de notre religion, dont nous avions alors peu de connaissance. » Il était alors comme le directeur de toute la maison (35). « Il confessait aussi extraordinairement », écrit la Mère Angélique Arnauld, qui fut en relation avec Gallot dès 1609 ; et la sœur Anne Arnauld rend hommage dans un mémoire à ce « bon docteur fort spirituel », qui lui donna à lire la vie de sainte Thérèse écrite par elle-même : « Ce qui m'édifia et me servit beaucoup, précise-t-elle, et je reconnus que Dieu m'avait donné ce livre (36). » Gallot mourut le 30 janvier 1636 et fut inhumé à Port-Royal.

Pendant ses premières années parisiennes, le jeune Hamon reçut certainement des échos des luttes théologiques auxquelles le collège d'Harcourt participa : ainsi en 1632 Padet et du Chevreuil prenaient part à la résistance organisée par l'Université de Paris contre les jésuites, tandis que Jean Aubert, ancien boursier d'Harcourt, jouait un rôle dans la publication de *Petrus Aurelius* (37). Si le condisciple de Thomas Fortin (38) n'a pas connu personnellement l'abbé de Saint-Cyran, le futur médecin de Port-Royal, présent à Paris lors de l'emprisonnement et de la mort de Jean Duvergier, put déjà en entendre

parler, comme il avait entendu parler de la Mère Angélique et de sa réforme, et aussi de la spiritualité et des œuvres de sainte Thérèse.

Ainsi au collège d'Harcourt Jean Hamon ne connut pas seulement des professeurs brillants, bien au fait du mouvement intellectuel et spirituel de leur temps, et qui avaient complété et approfondi les connaissances du jeune Valognais. Mais il reçut encore l'empreinte de personnalités fortes d'hommes intègres et de profonde piété. Nul doute que le Normand partageait avec eux cette « passion de l'indépendance », qui était selon le P. Berthelot du Chesnay, « l'un des traits dominants de la plupart des habitants du nord du Cotentin (39) ». Au collège de la nation normande, Jean Hamon n'avait pas quitté la Normandie. Le jeune Cherbourgeois intelligent, mais susceptible, vaniteux à ce qu'il dit, mais humble au suprême degré, ne sera jamais complètement dépaysé à Paris ni à Port-Royal : de nouveaux amis qui se nomment Jacques Boileau, Pierre Nicole, Jean Racine évoqueront plus tard avec lui des souvenirs de leur ancien collègue d'Harcourt, comme dans sa vieillesse Nicolas Eustace, confesseur des religieuses de Port-Royal, l'entretiendra de Valognes et de leurs lointaines sources avant de recueillir son dernier souffle (40). Déraciné, Jean le Normand ne s'était pas éloigné de sa province natale (41).

APPENDICE SUR LE RECUEIL DE PIÈCES OU EST INSERÉ LE POÈME DE JEAN HAMON *VICTOR LEMOVIX CARMEN*

Il s'agit d'un « Recueil relié de 45 pièces de vers latins », selon le titre porté à la main en tête de la première sur l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale — mais il contient aussi des pièces en vers français et grecs — avec des épîtres dédicatoires rédigées en français ou en latin, en vers ou en prose (42). Ces textes sont d'inégale longueur, couvrant trois ou quatre pages et pouvant aller jusqu'à vingt-sept pages (la 30^e pièce), cinquante-six pages (la 2^e) ou quatre-vingts (la 16').

Une seule indication manuscrite est à relever : à la page 1 de la 8^e pièce, qui est adressée à Claude Auvry, évêque de Coutances de 1646 à 1658, par Antoine Halley (1593-1675), de Caen,

la mention : « Pour Monsieur du Chevreuil », le savant professeur d'Harcourt dont nous avons parlé (43).

Sur les quarante-cinq pièces du Recueil, vingt-deux sont explicitement datées ou aisément datables : la plus ancienne, de 1624, est la 22^e, un hymne écrit pour les Vêpres de la fête de Saint Lô, évêque de Coutances, par Jean Morel, du collège de Reims à Paris ; deux poèmes sont de 1629 : le 31^e : *Fata Rupulana Poema ad Nicolaum Le Jay per Philibert. Patenatium* et le 40^e : *Regia Virtus Carmen... Domino D. Camoinio* : épître en latin et seize pages de vers grecs ; de 1631 les pièces 16 (80 p. d'Abraham Remmius) et 30 (*Gains seu vota publica*) ; de 1634 le n° 36^e : vers en l'honneur de Richelieu signés de Michel Le Masle, sieur des Roches ; et de 1635 : en l'honneur du même par Pierre Valens, professeur d'Harcourt, la pièce n° 5 (44). Quinze textes sont de 1642 (17, 34, 35, 41), de 1643 (le 6^e : le *Carmen* de J. Hamon, les 9^e et 23^e), de 1644 (n° 2), de 1645 (n° 4), de 1647 (une partie du n° 8), de 1648 (la deuxième partie du n° 8 et la 13^e pièce), de 1649 (n° 39), de 1651 (10, 45) et de 1652 (la 1^{re} pièce). La reliure de l'ouvrage pourrait aussi remonter au milieu du XVII^e siècle.

Qui sont les auteurs de ces poèmes ? Les deux tiers des textes portent un nom. Deux proviennent de jésuites : n° 2, d'Aloysius Juglaris, qui adresse ses vers à Louis XIII, et n° 43, de P. Le Moine, à Monsieur le Prince. Dix poèmes sont issus du collège d'Harcourt : le n° 1, sur sainte Geneviève, est de Christophe de Hennot, professeur d'éloquence à Harcourt, panégyriste de Jacques du Chevreuil et auteur de la pièce de vers n° 29, adressée à Mathieu Molé avec une épître dédicatoire (45). Le n° 5 est de P. Valens, on l'a vu ; le n° 6, de J. Hamon. Le n° 11 est de Pierre Halley (1611-1689), qui enseigna la rhétorique à Harcourt avant de devenir lecteur de grec et de latin au Collège Royal en 1646 (46). Le n° 17, une ode en latin adressée à Richelieu en 1642, est signé : « Thomas Alain, *Cadomensis, ex Musaio Harcuriano* ». Les pièces 20 et 42 sont de Gilles Dancel, professeur de rhétorique à Harcourt (47) : la 1^{re} est un *Carmen heroicum* en l'honneur de ce collège et de plusieurs de ses professeurs : Thomas Fortin, Pierre Padet, J. du Chevreuil, Jean Aubert, Pierre Halley, C. de Hennot et C. Quillet ; la 42^e est écrite en l'honneur de J. du Chevreuil, *Jacobi Capreoli philosophorum hujus saeculi principis*.

Plusieurs autres pièces concernent la Normandie. Deux ont comme auteur Antoine Halley, professeur de belles-lettres à l'Université de Caen, principal du collège du Bois, le maître de Pierre-Daniel Huet : la 8^e, à C. Auvry, fut imprimée à Caen chez Adam Cavelier en 1648, et la 41^e, à Pierre Séguier. Trois sont d'un autre Normand, Jean Morel (48) : 18, 22 et 24. Deux concernent les Longueville : la 13^e, anonyme, est intitulée : *Dessein des tableaux elevez sur les portes à l'heureuse entrée de Madame la duchesse de Longueville en la ville de Caen le 26^e may 1648 présenté à son Altesse*, à Caen chez Michel Yvon, imprimeur (en français et en latin), et la 32^e, adressée au duc de Longueville, *Aegid. Le Hays, rhetoricae professor in artiano collegio* (de Caen), c'est-à-dire de Gilles Le Hays, professeur à Caen, puis dans divers collèges parisiens, et enfin curé de Gentilly de 1666 à sa mort survenue le 19 août 1679 (il avait plus de soixante ans) (49). La pièce n° 26, signée C.D.H., peut-être Christophe de Hennot, réunit quatre poèmes en l'honneur de Henri de Matignon, comte de Thorigny.

Enfin citons deux pièces adressées à deux amis de Port-Royal : la *T*, sans date, présente une épître et des vers en l'honneur de Nicolas Choart de Buzenval, évêque nommé à Beauvais en 1650 (il est aussi question de ses oncles René et Augustin, qui le précédèrent sur ce siège) (50) ; son auteur est Lucien Rinsart, *theologus et clericus Bellocacus*, « théologien et clerc de Beauvais ». La vingt-neuvième pièce, on l'a vu, de C. de Hennot, est constituée d'une épître et de vers en l'honneur de Mathieu Molé (1584-1656), qui avait été l'ami de Saint-Cyran et qui affirma avec courage devant Richelieu l'innocence du prisonnier de Vincennes.

NOTES

(1) Cf. Docteur Constant Le Charpentier, *Un Médecin mystique au XVII^e siècle. M. Hamon Médecin et Solitaire de Port-Royal (1618-1687). Etude biographique*, Mamers, Gabriel Enault, 1924, p. 9 ; sur le pseudonyme *Jean le Normand*, p. 37.

(2) C'est le début de la *Relation de plusieurs circonstances de la vie de M. Hamon faite par lui-même sur le modèle des Confessions de saint Augustin*, s.I., 1734, in-12, p. 3 ; le texte manuscrit se trouve à la Bibl. univ. de Paris (Sorbonne), ms. 766, ff. 222-223 ; l'imprimé diffère légèrement du ms.

(3) La date est donnée par Louis Cognet, in *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 7, 1968, fasc. XLIV-XLV, col. 69 : « Cette *Relation* est littérairement fort réussie, mais malheureusement d'une totale imprécision chronologique » ; en fait l'année 1676 proposée par l'abbé Cognet semble l'être parce que Jean Hamon n'y parle pas du voyage qu'il fit à Alet en 1675. Mais la *Relation* a pu être composée en plusieurs fois et commencée bien avant 1676.

(4) *Relation* imprimée p. 1.

(5) *Ibid.*, p. 5.

(6) *Ibid.*, p. 30.

(7) Le Charpentier, *ouvr. cité*, p. 141.

(8) Arch. mun. de Cherbourg, Sér. GG 4, f° 50 v° : acte publié par Le Charpentier, p. 3.

(9) Cf. les notes manuscrites de la Bibl. mun. de Cherbourg, *Inventaire Amiot*, n° 122, dont s'est servi Victor Le Sens qui écrit que dans ces notes, « on lit que Pierre Hommest, son oncle maternel, fils de Nicolas Hommest, sieur du Rombec, échevin de la ville de Cherbourg, et de Jeanne Le Bourgeois, était docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris », *Annuaire de la Manche*, 1844, p. 383, n.l. Plusieurs membres de la famille Hommest se retrouvent dans les archives d'Équeurdreville et de Valognes.

(10) Cf. Registre manuscrit : *Commentaires de la Faculté de Médecine de Paris*, années 1629, 1630, 1631.

(11) Originaire de Touraine, V. Pallu, qui était venu à Port-Royal fin octobre 1643, y mourut le 22 mai 1650.

(12) Cette date est donnée par V. Le Sens, *ibid.*

(13) « Jeanne Hamon, décédée à Valognes le 13 octobre 1679, fut inhumée dans l'église des R.P. Capucins en vertu d'un privilège d'elle obtenu par le Général de l'Ordre », Arch. mun. de Valognes, année 1679, f° 375 v° ; la date du baptême de Jeanne Hamon ne peut être précisée en raison de la lacune présentée par les registres paroissiaux de Sainte-Trinité de Cherbourg pour les années 1621 à 1627. En revanche l'acte de mariage du 12 février 1643 a été conservé (le contrat de mariage date du 5 du même mois) ; le mari de Jeanne Hamon, Th. Picquenot, qui fut lieutenant général de Bricquebec, avait été baptisé à Valognes le 29 mars 1613 ; il mourut le 3 décembre 1696.

(14) La lettre de Jean Hamon, qui indique que sa sœur est décédée d'une mort subite, se trouve dans le *Recueil de Lettres et Opuscules*, Amsterdam, 1734, 2 vol., in-12, t. I, p. 124-134 ; la lettre est adressée à Félix de Lislefont, sieur de Draqueville.

(15) En raison de l'absence des registres paroissiaux de Valognes entre 1630 et 1647, l'acte de baptême de Félix de Lislefont, dont le nom nous a été livré par les registres de la Faculté de médecine, n'a pu être retrouvé ; en revanche, les dates de baptême de ses frères et sœurs sont presque toutes connues : Jeanne en 1649 (19 août) : elle se mariera à Alleaume en 1670 ; Anne en 1651 (13 août) : elle mourut le 31 janvier 1654 ; Catherine-Renée en 1653 (14 novembre) ; Thomas en 1656 (15 mars) : il mourut le 28 octobre 1676 ; Hervé-Hyacinthe en 1660 (21 septembre) : il décéda le 8 octobre 1665. Restent Françoise, qui mourut le 26 janvier 1673 à vingt-sept ans et qui dut naître en 1645 ou 1646, et Nicolas, peut-être né en 1647 ; il se mariera en 1686 et mourra en 1706 ; c'est Nicolas qui héritera du nom et du manoir de Lislefont, tandis que l'un de ses fils, prénommé aussi Nicolas, portera le nom de sieur de Draqueville, qu'il aura reçu de son oncle Félix, sans doute resté sans postérité.

(16) Ces indications proviennent de l'abbé Jean-Louis Adam, *La Chapelle Notre-Dame de la Victoire sise en la paroisse Notre-Dame d'Aueaume*, Valognes, E. Martin, 1891, p. 109-110. Le beau-frère de Jeanne Hamon et le

frère de Thomas Picquenot, Nicolas Picquenot, sieur du Grandprey (1606-1672), était curé d'Alleaume et promoteur de l'officialité. « Quelques années avant sa mort, écrit Adam, (Nicolas Picquenot) avait résigné à Louis (*sic*) Picquenot, sieur de Draqueville, son frère (*sic*), bachelier de Paris, qui n'étant point engagé dans les ordres, quitta l'état ecclésiastique et étudia la médecine sous le sieur Hamon, qui obtint du roi le bénéfice d'Alleaume pour Pierre du Vaucel, qui commença sa résidence en 1670 et permuta en 1684. » Adam, qui ne donne pas l'origine de ces renseignements, se trompe quand il parle de *Louis*, son frère: le curé d'Alleaume Nicolas avait bien un frère prêtre, qui se prénommaient Louis ; mais ce dernier, né en 1595, était entré chez les Capucins de Paris ; il ne peut donc s'agir que de Félix, dont Jean Hamon s'occupa.

(17) Cf. le « Récit de la dernière maladie et de la mort de M. Hamon » par le médecin Dodart, Bibl. univ. de Paris, ms. 766, f° 298 v° : « J'envoyai un exprès à Paris avec deux lettres : l'une pour M. Léger, l'autre pour M. de Raqueville (*sic*), neveu de M. Hamon et médecin de la duchesse de Lesdiguières. » On ne sait au juste ce que devint M. de Draqueville ; sans doute resta-t-il au service de M^m de Lesdiguières. On le retrouve, semble-t-il, à l'Abbaye de Port-Royal des Champs à Pâques 1680, portant le dais avec J. Hamon, Ch. Duchemin et F. Jenkins, cf. *Journal de Port-Royal*, B.N., f.fr., 17779, ff. 89 v° 90 (passage auquel renvoie R. Clark, *Strangers and Sojourners at Port-Royal*, Cambridge, 1932, p. 25 : contrairement à ce qu'affirme cet auteur, le nom est bien orthographié : « Draqueville » ; voir la note 41 de l'article d'A. Mc Kenna dans le présent recueil).

(18) *Recueil de lettres de Jean Hamon*, t. I, p. 201-203.

(19) N. Fontaine, *Mémoires*, éd. de 1738, t. II, p. 565.

(20) *Relation* imprimée, p. 3.

(21) Cf. J.L. Adam, *Le Collège de Valognes*, Evreux, Impr. de l'Eure, 1899, p. 3 : le registre de l'Echiquier se trouve à la Bibl. mun. de Rouen, ms. 818 (Y 23) : *Jura et statuta Normanniae*.

(22) *Id.*, *ibid.*, p. 4.

(23) *Id.*, *ibid.*, p. 6.

(24) Jean de Virey signe en 1665 le Formulaire en compagnie des prêtres du séminaire et d'une cinquantaine de clercs de Valognes, cf. mon étude : « De Valognes à Port-Royal. Jacques Belier et Nicolas Eustace », dans les *Chroniques de Port-Royal*, 35, 1986, p. 77.

(25) Adam, *ibid.*, p. 7-8. Un autre témoignage des relations entre le collège de Valognes et Harcourt à la même époque est l'itinéraire d'un autre Normand, Jacques de L'Œuvre, écuyer, né en 1621, qui dut faire ses premières études au collège de Valognes avant d'aller étudier pendant quatre ans la rhétorique et la philosophie au collège d'Harcourt de 1644 à 1648. Après trois ans de théologie, J. de L'Œuvre enseignera à Beauvais, au collège, de 1651 à 1658, puis au séminaire de Valognes de 1658 à 1661 (il est professeur de rhétorique et d'écriture Sainte). Il est ensuite principal du collège de Provins de 1661 à 1667, puis du collège d'Harcourt de 1667 à 1674 ; un différend avec Thomas Fortin l'obligera à quitter cette maison ; il sera alors principal du collège des Lombards. Il vivait encore en 1691 ; cf. H. L. Bouquet, *L'Ancien Collège d'Harcourt et le Lycée Saint-Louis*, Paris, 1891, p. 285, 306-307, et un recueil imprimé de 1670 aux Arch. dép. de la Manche comprenant le panégyrique de Pierre Padet par J. de L'Œuvre et un mémoire en faveur de ce dernier contre T. Fortin.

(26) Sur ces pièces de théâtre et celles qu'écrivit et fit jouer à Valognes à la fin du XVI^e siècle un autre Jean de Virey, parent du principal du collège, voir Adam, *ibid.*, p. 8-10 et Léopold Delisle, « Le théâtre au collège de Valognes », dans *l'Annuaire de la Manche*, 1896, p. 11-20.

(27) C. Le Charpentier, *ibid.*, p. 5.

(28) Bibl. Mazarine, ms. 4536, 9^e pièce (58 p.).

(29) Voir l'appendice qui suit cette communication.

(30) « Deux poésies à restituer à Pierre Corneille », dans les *Mélanges Georges Mongrédien*, Publ. de la Société d'Etude du XVII^e siècle, II, Paris, 1974, p. 249.

(31) *L'Ancien Collège d'Harcourt*, p. 294. Padet serait né le 29 janvier 1582 au Hameau Padet à Pierreville, où il fonda, par testament, une école, qu'il dota de 1.200 livres ; sur son portrait de la Bibl. Mazarine, cf. Bouquet, *ibid.*, p. 272 ; sur son amitié avec Gabriel Naudé, v. R. Pintard, *Le Libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, Paris, Boivin, 1943, p. 163-164 et *passim*. Padet mourut le 5 février 1665 à Paris, cf. G. Patin, *Lettres*, éd. Réveille-Parise, Paris, J.-B. Baillière, 1846, 3 vol., t. III, p. 511.

(32) Gf. R.P. François Martin, cordelier, *Athenae Normannorum veteres ac recentes (1720)*, pp. Abbé V. Bourienne et T. Genty, Caen, L. Jouan, 1901-1905, 2 t. (de A à Constantin), t. I, p. 747-751 ; Bouquet, *ibid.*, p. 280, 283-284, *passim* ; R. Villand, *Notes sur Tréauville*, Arch. dép. de la Manche, p. 13-16. J. du Chevreuil, sieur de Métot, fut titulaire de la cure de Catz, puis de celle d'Helleville de 1623 à 1627 (il avait succédé à Jean Fortin, mort en 1622) ; il fit son testament le 27 décembre 1649, cf. Minutier central, LXXIII, 400, selon Jean Mesnard, *ibid.*, p. 249, n. 30 ; la date de sa mort est donnée par Ch. Berthelot du Chesnay, « Thomas Fortin et *La Vie de Damoiselle Elisabeth Ranquet, femme de Monsieur (Nicolas) du Chevreuil* », dans la *Rev. du départ, de la Manche*, III, 1961, p. 64. La mère de J. du Chevreuil éleva huit enfants dont trois furent prêtres : Jacques, François, qui est grand boursier du collège d'Harcourt en 1649, curé de Gometz-le-Châtel et de Saint-Martin le Hébert ; et Floxel, curé de Helleville de 1627 à 1675 ; deux autres frères sont connus : Gilles, qui épousa Marie Guiot, et Nicolas, sieur d'Esturville, anobli en 1644, médecin à Bricquebec, décédé avant 1677, qui se maria en 1634 avec E. Ranquet (1618-1654), dont Thomas Fortin écrivit la *Vie*, notant sur Jacques du Chevreuil : « Je puis rendre un témoignage singulier de sa vertu, à cause que j'étais étroitement lié avec lui, non seulement par le sang, mais encore par mille nœuds d'une sincère amitié (p. 82) ».

(33) Cf. Bouquet, *ibid.*, p. 645, 646.

(34) Sur la nomination de Thomas Gallot comme supérieur des Ursulines, v. Marie-André Jegou, *Les Ursulines du Faubourg Saint-Jacques à Paris, 1607-1662*, Paris, P.U.F., 1981, p. 19 (cf. p. 65) ; sur le rôle de Gallot près de M^{me} Acarie, Louis Cognet, *La Réforme de Port-Royal, 1591-1618*, Paris, Sulliver, p. 134, et, pour Port-Royal, p. 139, 141, 142, 155, 179. Sur la théologale de la collégiale Saint-Evroult (Gallot en est titulaire depuis au moins 1610 jusqu'à sa résignation en 1635), cf. les archives de cette collégiale aux Archives dép. de la Manche, sous-série 3 G, 296, ff. 60, 79, 748, 761-762, 765, 1057, 1059.

(35) Extrait du *Nécrologe de Port-Royal*, Amsterdam, N. Potgieter, 1723, in-4°, p. 58.

(36) Sur ce que dit la Mère Angélique, v. la *Relation écrite par la Mère Angélique Arnauld sur Port-Royal*, pp. Louis Cognet, Paris, B. Grasset, 1949, p. 54, et pour Anne, *id.*, *La Réforme de Port-Royal*, p. 234.

(37) Sur l'opposition de Padet et du Chevreuil aux jésuites, cf. Bouquet, *ibid.*, p. 277-278. Quant à J. Aubert, qui fut le correspondant de Jansénius et l'ami de Saint-Cyran, il aurait traduit *Petrus Aurelius* en latin, cf. *Recueil de Choses diverses*, B.N., *nouv. acq. franç.*, 4333, ff. 136 v^o, 171, 397 v^o ; Aubert mourut en 1650 et reste connu pour son édition des œuvres de saint Cyrille d'Alexandrie (1638, 7 vol. in-fol.). Le même *Recueil* donne diverses indications intéressantes sur trois autres professeurs célèbres du collège d'Harcourt : Pierre Halley, f^o 14 v^o ; Claude de La Place, ff. 65, 170, 178 v^o, 185, 202 ; et Jean Tarin, ff. 174-175, 397. En revanche, l'auteur du ms. 4333, qui connaît plusieurs médecins : G. Patin,

R. Finot, F. Vesou, N. Vallant, J. Pecquet, ne cite jamais le nom de Jean Hamon.

(38) Apparenté à la famille du Chevreuil, T. Fortin est, comme P. Padet, originaire de la paroisse d'Helleville et, né en 1620, semble-t-il, de la même génération que Jean Hamon, François de La Luthumière et Louis Le Bourgeois. Présent au collège d'Harcourt dès 1639, selon un document qui le dit alors boursier théologien (cf. Bouquet, *ibid.*, p. 295), Fortin consacra toute sa vie à cette maison comme régent, principal, puis proviseur après la mort de Padet. Ordonné prêtre le 24 février 1646, docteur la même année, il sera curé de la petite paroisse de la Cité Saint-Christophe de 1651 à 1665. Très proche de Port-Royal, « d'une étroite liaison » avec Pascal, selon l'approbation qu'il donna aux *Pensées* (il favorisa peut-être l'impression des *Provinciales*), il soutint Arnauld en 1656 et approuve de nombreux ouvrages de Port-Royal : le *Nouveau Testament de Mons*, Arnauld et Nicole, Arnauld d'Andilly, Floriot, Filleau de La Chaise, etc. Un document de 1663 le décrit comme un « homme fort, ne changeant point de sentiments, non plus que de conduite. Cherchant toujours à chagriner les jésuites et tous ceux qui sont attachés à Rome... » (C. Gérin, *Recherches historiques sur l'Assemblée du clergé de France de 1682*, Paris, Lecoq, 1869, p. 507-508). Fortin paraît n'avoir publié que *La Vie de Damoiselle Elisabeth Ranquet*, Paris, C. Savreux, 1655, in-16, rééd. 1660 —le livre est anonyme— et une seule lettre de Fortin est pour l'instant connue : elle fait partie d'une correspondance conservée à la Bibl. mun. de Cherbourg, GG 95, et échangée à propos de l'école de Vasteville au diocèse de Coutances, en 1664, après la mort de son fondateur, Jean Le Rouxel, grand boursier du collège d'Harcourt ; on trouve dans le lot, entre autres pièces, des lettres de Padet (16 mai 1664), de La Luthumière à Fortin (11 juillet) et la réponse de ce dernier au supérieur de Valognes (23 août 1664). Fortin mourut le 5 janvier 1680.

(39) Charles Berthelot du Chesnay, *Les Missions de saint Jean Eudes*, Procure des Eudistes, 1967, p. 177, n. 68.

(40) Le Normand Nicolas Eustace, qui donna les derniers sacrements à Jean Hamon le vendredi 21 février, avait passé de longues années au séminaire de Valognes, cf. mon étude citée à la n. 24. Il écrivit le 5 mars 1687 deux lettres sur les derniers moments de son ami : Tune est adressée à Antoine Chertemps, chanoine de Saint-Thomas du Louvre, que Jean Hamon a rencontré lors de son voyage à Paris de la fin janvier 1687, Arch. d'Utrecht, *P.R.*, 3221 (vol. 3) ; l'autre à Isaac-Anselme Gérard, chanoine de Beauvais très lié à Port-Royal et à Eustace : elle a été publiée de façon assez fidèle, mais incomplète par Cécile Gazier, *Ces Messieurs de Port-Royal*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1932, p. 195-197 ; on lit en particulier dans le texte conservé à la Bibl. de l'Arsenal, Arch. de la Bastille, 10487, n° 24, vers la fin : M. Hamon « avait ordonné qu'on l'enterrât dans le cimetière sous la gouttière du bas de l'église, proche le bas côté du chœur, sans bière, comme les pauvres, et pendant sa maladie il avait prié qu'on distribuât son souper aux pauvres, comme il faisoit luy meme, étant en santé, et ne mangeant que du pain avec le son et quelques légumes... » ; Eustace souligne enfin sa tristesse après la disparition d'une « personne qui avoit une grande bonté pour moy et qui m'étoit d'un grand soulagement dans toutes les peines que je trouvois dans mon employ ».

(41) Rappelons le souvenir de quatre autres amis de Port-Royal disparus aussi en 1687 : le P. Toussaint Desmares, décédé le 19 janvier à Liancourt dans le diocèse de Beauvais ; Gilberte Périer, sœur de Pascal, frappée subitement à Paris le 25 avril ; l'ancien maître des petites écoles de Port-Royal Jean Bourgeois, qui mourut à l'abbaye de la Merci-Dieu au diocèse de Poitiers le 29 octobre ; et Louis Gorin de Saint-Amour, mort le 15 novembre auprès de Saint-Denis.

(42) Ce Recueil se trouve à la B.N., sous la cote : Rés. m Yc 977; le poème de Jean Hamon est la 6^e pièce.

(43) Cf. n. 32.

(44) Valens, originaire de Groningue, où il est né en 1561, vint terminer ses études à Paris et se fit naturaliser français ; choisi par G. Turgot comme professeur du collège d'Harcourt en 1599, Valens succéda à Nicolas Bourbon au Collège Royal. Il composa un grand nombre de discours et de pièces en vers latins ; cf. Bouquet, *L'Ancien Collège d'Harcourt*, p. 260, 266, 267.

(45) C. de Hennot, issu d'une famille noble du nord du Cotentin, était le fils de Gilles de Hennot, sieur du Theil, et de Jacqueline-Charlotte Le Poittevin, décédés en 1612 ; sur son éloge par G. Dancel, voir plus bas.

(46) « M. Halley, lit-on dans le *Recueil de Choses diverses*, est de Caen. Il a enseigné la rhétorique à Harcourt ; on ne peut pas mieux parler le latin qu'il fait » (B.N., *n.a.fr.*, 4333, f^o 14 v^o). Né à Bayeux, Pierre Halley fit ses études à Caen avant d'être attiré à Paris par le chancelier Pierre Séguier ; il est, selon Pierre Bayle, « l'un de nos meilleurs poètes latins du siècle ». De 1659 à sa mort, il occupa à la faculté de droit de Paris une chaire qui fut transformée en chaire royale. Il publia un recueil d'*Orationes et Poemata, Parisiis*, C. Thiboust, 1655, 2 part, en 1 vol. in-fol. Sur lui, cf. l'éloge du *Journal des Sçavans*, 30 janvier 1690 ; Pierre-Daniel Huet, *Les Origines de la ville de Caen et des lieux circonvoisins*, Rouen, Maurry, 1706, 2^e éd. p. 393 et suiv. Il ne doit pas être confondu avec un autre poète latin, Antoine Halley, mort en 1675, que nous rencontrerons plus loin, ni avec le frère de ce dernier, Henri, professeur de droit à Caen, mort en 1688.

(47) Dancel serait originaire de Tourlaville ou de Quinéville. Il aurait aussi écrit un poème dédié au président Guillaume de Lamoignon et daté du 7 juillet 1656.

(48) Selon Bouquet, Jean Morel, principal du collège de Beauvais, ami de Jean Aubert, est l'auteur d'un éloge de Jean Grangier, qui fut régent et principal du collège d'Harcourt, avant de devenir professeur d'éloquence au collège royal (*L'Ancien Collège d'Harcourt*, p. 265).

(49) Gilles Le Hays, sieur de La Fosse, originaire d'une paroisse proche de Caen, fit ses études chez les jésuites au collège du Mont ; il enseigna la rhétorique pendant dix ou douze ans au collège des Arts de l'université de Caen, dont il fut recteur, semble-t-il, tout en étant curé de campagne. Le Hays fut ensuite professeur dans les collèges parisiens du Plessis, du cardinal Lemoine et de Beauvais jusqu'en 1666. Son talent pour la poésie latine lui valut plusieurs fois le prix dans les palinods de Caen et de Rouen. Si l'on en croit le *Recueil de Choses diverses*, il aurait pu fréquenter l'Hôtel de Liancourt dans les années 1670-1671, puisque son nom figure à trois reprises dans ce manuscrit de la B.N., *n.a. fr.*, 4333, ff. 40 r^o-v^o (il y parle d'Homère, de Virgile, du Tasse et de Sannazar), 130 v^o (Samuel Bochart, de Caen, et Christine de Suède) et 170 (Théodore de Bèze, traducteur du *Cantique des Cantiques*). Cf. Huet, *Les Origines de la ville de Caen*, p. 397-398.

(50) Voir mon étude : « Nicolas Choart de Buzenval, évêque de Beauvais, (1611-1679) », dans les *Chroniques de Port-Royal*, 32, 1983, p. 101-135.